

ACCUEIL DE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la formation dispensée. Si le centre ne dispose pas des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande du bénéficiaire en situation de handicap, alors ce dernier sera orienté soit vers le référent handicap de France Denturiste admin@france-denturiste.fr afin de trouver une solution.

Un plan d'adaptation sera rédigé en concertation avec les formateur, l'organisme de formation, le stagiaire et le cas échéant l'environnement familial, et pluridisciplinaire de la personne.

Nous adoptons une démarche inclusive, notre seule contrainte au sein du cabinet est notre « petite » taille qui ne nous permettrait pas de pouvoir à certaines problématiques.

Il s'agit de mettre en œuvre un parcours de formation adapté et individualisé permettant un chemin de réussite pour tous nos stagiaires.

Au sens de la loi, le décret n°2006-26 du 9 janvier 2006 relatif à « la formation professionnelle des personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant » précise que les aménagements peuvent porter sur :

- Un accueil à temps partiel ou discontinu
- Une durée adaptée de formation
- Des adaptations individuelles ou collectives
- Des adaptations des méthodes et des supports pédagogiques
- L'aménagement des règles générales de l'évaluation des connaissances et des compétences acquises au cours de la formation.

Parmi les adaptations possibles :

- A DISTANCE – COURS accessibles depuis le domicile.
- SUPPORTS DE COURS ADAPTES : FALC (facile à lire et à comprendre), rédaction de documents adaptés, lisibles(densité, couleur, type de document)

- Possibilité de louer une salle adaptée et du matériel spécifique (pouvant engendrer un surcoût) pour répondre à des besoins d'accessibilité ou de repérage dans l'espace : place de parking – ascenseur – espace
- Animation de formations adaptée
- Rythme de formation adapté
- Suivi individuel renforcé
- Synthèse vocal, sous-titres

Un référent handicap unique: Thierry Supplie admin@france-denturiste.fr

Plusieurs approches pédagogiques existent dans le domaine éducatif :

- **Le soutien pédagogique individualisé** qui tient compte de la fatigabilité de la personne ;
- **Les techniques de remédiation cognitive** ou méthodes psychopédagogiques : elles désignent l'aide apportée afin de faciliter l'actualisation des potentialités cognitives de la personne, pour une plus grande efficacité intellectuelle ;
- **La métacognition** : faculté de connaître et de maîtriser avec réflexivité ses propres processus d'acquisition et d'application du savoir afin de les réguler efficacement (modification, réévaluation, optimisation) ;
- **La technique de reformulation** régulière pour s'assurer de l'appropriation de la personne ;
- **Le Facile à lire et à comprendre** (Falc) ;
- **L'éthologie humaine** au service des personnes en situation de handicap ;
- **Les situations de « double tâches »** sont à limiter autant que possible. Lorsqu'une tâche qui devrait normalement être automatisée ne l'est pas correctement, elle demande un investissement conséquent pour être produite et réduit le potentiel d'attention mobilisable pour exécuter d'autres tâches simultanées. Quand les processus de la lecture, de l'écriture et/ou de l'orthographe n'ont pas été automatisés, la personne est alors souvent en situation de « double tâche », contrainte de partager son attention entre les tâches non automatisées nécessitant toujours de la concentration et les autres (analyser, comprendre, raisonner) ;
- **Les méthodes d'auto-formation** sont à utiliser avec prudence vis-à-vis des personnes qui n'ont pas d'aptitude développée à l'autonomie et qui peuvent dans ce cadre se sentir en difficulté (sentiment d'abandon, d'incompétence, de perte de repères, etc.).
-

« J'ajouterais aussi en termes d'approches : **l'innovation, la créativité, le dialogue, l'investissement, la persévérance et la débrouillardise** de mes expériences dans le monde du handicap. »

Thierry SUPPLIE

https://www.handifeels.com/post/qualiopi-handicap-comment-rendre-possible-l-inclusion-du-handicap?gclid=CjwKCAiAzKqdBhAnEiwAePEjkrxY20A0x1GERghdFnvbaOVn2KbmL1VlxM_HzC3rntiPMeNRK9weqxoCNoMQAvD_BwE

<https://qualiview-conseil.com/qualiviewconseil-qualiopi-referent-handicap/>

<https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2020-06/Microsoft%20PowerPoint%20-%20Pr%C3%83%C2%A9sentation%20qualiopi.pptx.pdf>